

DÉPLACEMENTS

Une zone 30 à Pontanézen

Mis en ligne le **mardi 16 octobre 2018**

Réclamée par de nombreux habitants du quartier de Pontanézen, une zone 30 a été créée par la collectivité dans un secteur allant du rond-point de la Défense passive jusqu'au carrefour Général Paulet – Boulevard de l'Europe.



<p>BALADE NOCTURNE Vendredi 9 novembre à 19h30 au 223 <small>durée de la balade : 1h</small></p>	<p>CAFE DEBAT Lundi 12 novembre à 18h00 au cinéma Les Studios « MON PILIER ROUGE, un quartier hier, aujourd'hui, demain ? » <small>durée du débat : 2h</small></p>
<p>BALADE Mardi 13 novembre à 10h00 au 223 A la découverte de la vie du quartier le matin ! Marché, écoles, commerces... <small>durée de la balade : 1h</small></p>	<p>ATELIER Mardi 13 novembre à 17H30 au 223 Imaginons ensemble l'évolution des espaces publics du quartier ! <small>durée de l'atelier : 2h</small></p>

EXPOSITION
Mercredi 14 novembre
à partir de 16H00 au 223
Portes ouvertes du 223 pour clore
la semaine !

Venez nombreux !
Ces moments sont ouverts
à tous sans inscription.
 Afin de nous permettre de les organiser au mieux, vous pouvez
 vous pré-inscrire à l'adresse m.lannuzel@atelier1pa.com ou par
 message à ce numéro : 06 21 48 39 17

« Mieux partager l'espace public entre tous les usagers, pour une **cohabitation apaisée entre tous les modes de déplacement** : le passage en zone 30 répond toujours aux mêmes besoins, et doit être effectué dès lors qu'un secteur s'y prête. » Eric Guellec, vice-président de Brest métropole en charge de la proximité territoriale, a officialisé le 13 octobre la création de la zone 30 dans le quartier de Pontanézen, pour un montant de 7 300 euros. Le nouvel aménagement, favorable aux cyclistes, notamment, puisqu'il permet **d'homogénéiser les vitesses de tous les véhicules**, vient ainsi harmoniser tout le quartier de l'Europe, dont une bonne partie des rues étaient déjà limitées à 30 km/h. « *Les riverains qui étaient nombreux à réclamer cette zone 30 se disent déjà satisfaits* », constate de son côté Hosny Trabelsi, adjoint au maire en charge du quartier de l'Europe.

Des radars pédagogiques à venir

En pratique, rappelons que le **début d'une zone 30 est signalé par un panneau**, puis qu'un **marquage au sol** est ensuite apposé à l'intérieur même de la zone pour la désigner. « *D'ici peu, ajoute Jean-Luc Polard, vice-président de Brest métropole en charge des services aux habitants, et pour sensibiliser encore mieux les usagers de la route, des radars pédagogiques équiperont aussi toutes les mairies de quartier.* »

- Facebook
- Twitter
- E-Mail
- Viadeo
- LinkedIn
- Pinterest

RETOUR À LA LISTE

Brest
 MÉTROPOLE & VILLE

HÔTEL DE METROPOLE
 24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
 29238 BREST CEDEX 2
 Tel. : 02 98 33 50 50
 www.brest.fr

Accueil téléphonique :
 02 98 33 50 50
 Lundi au Vendredi : 8h-18h
 Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST
 2, rue Frézier - CS 63834

29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30